

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/10/2010

Réception par le Prefet : 11/10/2010

Publication : 15/10/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-12-10-1

Séance du vendredi 8 octobre 2010

COOPÉRATION AVEC LE POWIAT DE WROCLAW (POLOGNE) PROGRAMME DE TRAVAIL 2010-2013

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales – chapitre V – relatifs à la coopération décentralisée,
- VU l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw, l'avenant n°1 du 19 mai 2004 et l'avenant n°2 du 3 décembre 2008,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le programme de travail 2010-2013 du partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wroclaw (Pologne) tel qu'il figure en annexe au rapport,
- autorise la signature du programme de travail par le Président du Conseil Général.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Coopération
entre le Département du Haut-Rhin (République Française)
et le Powiat de Wrocław (République de Pologne)

Programme de travail 2010-2013

Conformément à l'article 1 de l'avenant n°1 du 19 mai 2004 à l'accord de coopération du 27 juin 2001 entre le Département du Haut-Rhin et le Powiat de Wrocław, les Parties élaborent conjointement un programme de travail trisannuel.

I. Domaines d'action pour la période 2010-2013

Les domaines suivants ont été retenus :

1. Culture

- Organisation d'actions culturelles communes,
- Actions visant à favoriser les projets culturels menés en commun par des acteurs du Haut-Rhin et du Powiat.

2. Sport

- Actions visant à encourager les manifestations sportives entre clubs de sport du Haut-Rhin et du Powiat.

3. Enseignement

- Actions visant à favoriser les projets de coopération menés par des établissements scolaires du Département et du Powiat, dans un domaine en relation avec la matière enseignée (hors voyage découverte),
- Actions visant à encourager les séjours découverte pour des élèves français apprenant le polonais ou pour des élèves polonais apprenant le français.

4. Environnement

- Echanges de savoir-faire en matière de gestion de l'eau, de protection de la nature, de développement économique durable et d'éducation à l'environnement.
- Soutien à des actions menées par des associations du Haut-Rhin et du Powiat dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

5. Social

- Poursuite des échanges de savoir-faire dans le domaine social.

6. Tourisme

- Coopération dans le domaine du tourisme,
- Organisation d'une exposition de photos,
- Elaboration d'un calendrier des manifestations touristiques et culturelles dans le Haut-Rhin et dans le Powiat de Wrocław.

7. Coopération tripartite

- Coopération entre le Powiat, le Département et le Kreis Borken (Allemagne) sur un projet à définir.

8. Agriculture

- Actions visant à encourager la coopération entre chambres d'agriculture et/ou associations agricoles.

9. Coopération au niveau des communes/communautés de communes

- Poursuite des actions visant à favoriser les partenariats entre Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et communes haut-rhinoises et polonaises.

II. Pilotage et financement des actions de coopération

Conformément à l'article 2 de l'avenant n° 1 à l'accord mentionné ci-dessus, le pilotage et l'évaluation des actions de coopération relèvent du Comité Mixte.

Le financement des actions de coopération est réalisé conformément aux dispositions de l'article 2 de l'avenant n°2 du 3 décembre 2008 à l'accord de coopération.

Etabli à le en deux exemplaires rédigés chacun en polonais et en français, les deux textes ayant la même valeur juridique.

Pour le Powiat de Wrocław

Pour le Département du Haut-Rhin

Andrzej WĄSIK
Staroste

Charles BUTTNER
Président du Conseil Général

Ireneusz SŁOMA
Vice-Staroste